

0301326D  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
COLLEGE ANDRE CHAMSON  
1 AVENUE JEAN JAURES  
30123 LE VIGAN CEDEX  
Tel : 0467810177

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT  
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2018-2019

Par délibération du conseil d'administration

du 29/11/2018

acte n° 19

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

organisation et la réalisation d'un quizz musical par les élèves du collège à la médiathèque entre mars 2019 et décembre 2019

**Vu**

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1